



Acheteur mécontent...et malhonnête?

Par **ludocréto**, le **14/04/2010** à **17:58**

Bonjour,rrnrj'ai vendu le 29 mars un accordeur haut de gamme pour guitare à un particulier par le biais d'une annonce sur internet. Je l'ai vendu en état nikel. Je n'ai pas eu de nouvelles jusqu'au 10 avril où il m'a envoyé un mail me disant qu'il l'a reçu mais qu'il ne marche. Il me demande le remboursement de la somme qu'il m'a payée par chèque.rrrnUn colissimo met 48h à arriver et il a attendu plus d'une semaine pour me dire ça. Je le soupçonne de l'avoir cassé (en le faisant exprès ou pas)et de vouloir me le revendre. Il menace de porter plainte.rrrnJe suis honnête et sûr de moi, il fonctionnait quand je l'ai envoyé!!rrrnqu'est ce qu'il se passe s'il porte plainte, vais-je devoir prouver qu'il fonctionnait?? où lui?rrnsurtout qu'il dit que c'est sa cousine qui a reçu le colis et pas lui.rrrnaidez-moi s'il vous plait, merci!